Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4'400 logements vacants dans le canton au 1er juin dernier

Au 1er juin 2000, on dénombre 4'400 logements vacants dans le canton, dont 3'300 offerts en location. Encore provisoires, ces résultats de l'enquête fédérale annuelle effectuée par le SCRIS auprès des communes vaudoises permettent d'estimer à 1,4% le taux global de vacance et à 1,7% le taux de vacance sur le marché locatif. Par ailleurs, 280'000 m2 de surfaces industrielles et commerciales cherchent preneur dans le canton.

Selon les résultats provisoires de l'enquête annuelle menée auprès des communes vaudoises, 4'400 logements sont vacants dans le canton au 1er juin 2000, contre 5'700 une année auparavant. L'effectif des logements vacants est en baisse pour la troisième année consécutive, après avoir atteint le chiffre record de 8'330 unités en juin 1997. Près de la moitié des logements disponibles sont des logements de une ou deux pièces (2'100). On compte moins de 1000 logements vacants de quatre pièces ou plus.

Compte tenu de ces résultats et de l'estimation provisoire du parc de logement, le taux global de vacance s'établit à 1,4%, contre 1,8% en 1999 ; il était de 2,7% en 1997.

Parmi ces 4'400 logements disponibles, 3'300 sont offerts en location. Cela porte à 1,7% le taux de vacance observé sur le marché locatif. C'est à ce taux que fait référence la loi du

7 mars 1993 sur l'utilisation d'une formule officielle au changement de locataire. Un formulaire indiquant notamment le prix du loyer payé par l'ancien locataire doit être établi lorsque le taux de vacance est inférieur à 1,5% du parc locatif.

Les résultats provisoires de l'enquête cantonale sur les locaux industriels et commerciaux vacants, effectuée conjointement à celle sur les logements vacants,

chiffrent à 277'000 m2 les surfaces disponibles dans le canton, contre 342'000 en 1999.

Les résultats régionalisés et définitifs relatifs à l'effectif des logements vacants seront disponibles à partir de mi-août sur le site internet du Service cantonal de recherche et d'information statistiques (www.scris.vd.ch) ; les taux définitifs de vacance ne pourront être établis qu'une fois connus les résultats de l'enquête fédérale sur la construction. Ils figureront dans la publication Numerus du SCRIS paraissant fin août, dont un des articles sera consacré à ce sujet.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 juillet 2000

Marie-Françoise Goy, Service cantonal de recherche et d'information statistiques, 021/ 316 29 99